

Prix du numéro : sFr. 12.—
par versement au compte de chèques postaux 12-19740, Genève

Les partis politiques et les élections européennes

Henri Schwamm	Préface	1
Dusan Sidjanski	Présentation	4
I		
Dusan Sidjanski	Les familles politiques dans la Communauté européenne	5
N. Loeb-Mayer	Les groupements européens de partis politiques : caractéristiques actuelles et perspectives d'évolution	24
R. Rifflet	La prospective communautaire à la veille des élections européennes	33
J.R. Rabier	L'opinion publique et l'élection européenne	45
A. Philippart	Elections européennes juin 1979 : Simulation (Belgique)	55
II		
K. Reif	West German Political Parties and the European Elections	74
P.H. Clayes	Les partis politiques belges et les élections européennes	96
J.L. Parodi	Le système de partis français à la veille des élections européennes	106
S.S. Henig	The United Kingdom Political Parties	122
P. Farneti	Political Parties in Italy and the European Community	141
I. Lipschits	Les partis politiques néerlandais et les élections européennes	154
C.L. Sorensen	Danish Political Parties and the European Elections	172
Dusan Sidjanski	Brève analyse des résultats des élections de juin 1979	192

Rédaction et administration : Villa Moynier, 122, rue de Lausanne
1211 Genève 21, Suisse Téléphone (022) 32 28 03
Télégrammes : Unieurop Genève

PRESENTATION

L'objet du présent dossier est de présenter un bilan des partis politiques des pays de la Communauté européenne en relation avec la première élection du Parlement européen du 10 juin 1979. Cette élection du Parlement européen a doté la Communauté européenne d'une dimension politique et démocratique: désormais, à l'exemple des systèmes démocratiques des pays membres, la Communauté repose sur un fondement direct et populaire. De ce fait, l'élection marque la naissance de la démocratie européenne. En ouvrant l'accès de la Communauté à de nouveaux acteurs — électeurs, partis et opinion publique — le Parlement élu est susceptible de contrebalancer l'expansion des pouvoirs intergouvernementaux, de tempérer les velléités technocratiques et de rééquilibrer l'influence des groupes socio-économiques dans le processus d'union.

L'élection européenne est l'aboutissement d'une longue suite de projets et d'efforts: l'idée d'une union paneuropéenne parlementaire de Coudenhove-Kalergi dès 1923; une assemblée européenne réclamée par le Congrès de la Haye en 1948 qui prend corps dans l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe en 1949; puis l'Assemblée commune de la CEE qui se transforme en 1958 en Assemblée parlementaire européenne. En 1974, les chefs d'Etat et de gouvernement donnent le feu vert à l'élection du Parlement européen prévue par le traité de Rome. Dès lors s'amorce une nouvelle phase de processus d'union dont nous avons cherché à rendre compte.

La première partie de cette brochure aborde la problématique électorale au plan européen: les familles politiques telles qu'elles se sont formées dès le XIX siècle suivant les clivages sociaux, religieux et linguistiques ainsi que leurs distances idéologiques selon l'axe traditionnel gauche-droite; ces divisions partisans se reflètent dans les fédérations de partis qui se sont constitués autour des groupes politiques à dimension communautaire. Par ailleurs, une analyse du cas belge fait ressortir les conséquences de l'application des diverses modalités du système électoral. Les prolongements du recours au suffrage populaire sont ensuite expliqués sous deux angles, leur impact sur le développement de l'institution parlementaire multinationale et leurs effets sur l'opinion publique. Quelle que soit l'évaluation optimiste ou

pessimiste de l'avenir du Parlement européen, son élection renforce sans aucun doute son influence et son autorité, de même qu'elle contribue, en mobilisant les partis politiques et les mass media, à porter le débat européen devant l'opinion publique.

La deuxième partie contient des monographies sur les partis politiques au plan national. Bien que présentées séparément, ces études ont été conçues dans une optique comparative et selon un plan commun: tout d'abord elles visent à esquisser la répartition des forces électorales au cours de ces dernières années, à signaler les traits marquants des partis et leurs transformations récentes. D'autre part, elles reproduisent les positions des principales formations politiques à l'égard de l'intégration européenne ainsi que leurs réactions ou adaptations face à l'élection européenne. En effet, celle-ci a provoqué un retour en force des partis sur la scène européenne où ils n'avaient pendant longtemps qu'un rôle de comparses. De la sorte, le champ du processus d'union tend à s'élargir en étendant l'eurosphère aux partis, à leurs dirigeants et à leurs appareils ainsi que, dans une mesure plus modeste, à leurs membres et à leurs sympathisants.

En guise de conclusion, nous avons donné une brève analyse des résultats des élections de juin 1979. La participation électorale de plus de 60%, modeste en comparaison avec le taux enregistré aux élections législatives dans la Communauté, apparaît cependant confortable en regard de l'abstentionnisme en Suisse ou aux Etats-Unis. Ces résultats reproduisent à quelques nuances près le profil de l'électorat communautaire, avec deux exceptions notables celles du Danemark et de la Grande-Bretagne. Le Parlement européen élu dont la majorité se situe légèrement au centre droit se caractérise par une forte représentation pro-européenne et par sa volonté d'exercer le contrôle démocratique et de s'affirmer en tant qu'institution parlementaire dynamique. Quelle que soit son évolution ultérieure, force est de constater que l'élection a produit un changement qualitatif dans le processus d'union.

Dusan Sidjanski

Les familles politiques dans la Communauté européenne

par Dusan SIDJANSKI
Professeur de science politique à
l'Université et à l'Institut (Genève)

La présentation qui suit a pour objet de rappeler les principaux clivages socio-politiques qui ont marqué les grandes formations partisans, ainsi que de donner la répartition de leurs forces électorales et d'esquisser le profil politique de la Communauté¹.

Au niveau européen, comme au plan national, les partis reflètent les aspirations, les intérêts et les clivages qui sont propres à leur communauté politique. Les clivages ont marqué à des degrés divers la vie partisane dans les pays européens: les grandes familles politiques se sont formées autour de ces lignes qui divisent les citoyens. Selon Stein Rokkan, la culture politique européenne a été forgée par une longue évolution historique qui porte la marque de trois révolutions: révolution nationale, révolution industrielle et révolution internationale². Ces révolutions provoquent des clivages Etat/Eglise, centre/périphérie, possédants/travailleurs, secteur primaire/secteur secondaire³.

I CLIVAGES SOCIO-POLITQUES

1. Le clivage de classe

A la suite de la révolution industrielle, il devient le clivage possédants/travailleurs selon l'axe fonctionnel, et également le clivage secteur primaire/secteur secondaire selon l'axe territorial-culturel. Ces clivages donnent lieu à la formation de grands partis de travailleurs: Partis travaillistes, socialistes, so-

¹ Pour l'analyse d'autres aspects des forces politiques et de leurs regroupements au plan communautaire, se référer à D. Sidjanski, *Europe Elections. De la démocratie européenne*, Paris, Stanké, 1979.

² Stein Rokkan, *Citizens, Elections, Parties*, Oslo, 1970, complété plus récemment par l'étude des grandes phases de la formation de l'Europe: «Cities, States, and Nations» in *Building States and Nations, Models and Data Resources V*, I, Ed. S. N. Eisenstadt and S. Rokkan, Beverly Hills-London, Sage Publ., 1973, pp. 73-94.

³ Les familles politiques reflètent ces clivages (D. Seiler, *Les Partis politiques en Europe*, Paris, PUF, 1978, pp. 12 à 19).

ciaux-démocrates et communistes. Leurs naissances coïncident avec le développement industriel, l'expansion du secteur secondaire et l'organisation du mouvement syndical. A l'origine partis ouvriers, ces formations politiques tendront à s'ouvrir pour accueillir de larges couches de classes moyennes, de salariés et de cadres. Cette évolution des partis socialistes correspond à une forte poussée du secteur tertiaire dans les sociétés qui, d'industrielles, se transforment en post-industrielles ou en sociétés industrielles avancées. Cette transformation structurelle apparaît clairement dans les changements qu'annoncent les divers indicateurs socio-économiques entre 1966 et 1975 sous l'effet de la forte expansion économique de 3,5% par an dans la Communauté.

Le secteur primaire agricole se rétrécit considérablement partout tout en se maintenant autour de 9% dans la Communauté européenne. Le secteur industriel est en légère diminution relative par rapport au secteur tertiaire, qui s'accroît de plus de 10% en dix ans. Cette évolution est accélérée dans quelques pays de la Communauté européenne et en particulier au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et au Danemark où les services ont la même importance que celle qu'ils avaient en 1966 aux Etats-Unis. La répartition du PNB confirme ce déplacement du centre de gravité dans la Communauté, la part du secteur agricole étant néanmoins bien inférieure au pourcentage des personnes qu'il occupe. Cette évolution qui tend à modifier la stratification de la société industrielle est accompagnée par surcroît d'une série d'autres transformations: développement de la technologie, du niveau d'instruction et des connaissances, augmentation du niveau de vie et une véritable révolution des moyens de communication: transports, communication par correspondance et par téléphone, mass media. Cet ensemble de facteurs influent d'ailleurs sur la vie politique, le comportement des citoyens, leurs valeurs et intérêts ainsi que sur l'organisation et l'action des partis politiques.

Les clivages de classe bien qu'en pleine évolution continuent à exercer une grande influence sur le comportement électoral et sur le choix de partis. En Grande-Bretagne, le facteur classe occupe la première place. En effet, d'une élection à l'autre, le Parti travailliste recueille en moyenne les 2/3 des voix des travailleurs; d'autre part, son lien organique avec les syndicats ne s'est pas relâché: leur apport d'environ 6 millions de membres collectifs, leur contribution financière ainsi que la présence des syndicalistes ouvriers parmi les dirigeants et parlementaires travaillistes, sont autant d'indicateurs de l'interpénétration entre le parti, ses dirigeants et électeurs et la classe ouvrière. Les travailleurs pèsent aussi en Allemagne, aux Pays-Bas et dans d'autres pays de la Communauté européenne. Tel est le cas de la France où ils constituent la majorité de l'électorat communiste et plus d'un tiers de l'électorat socialiste. Le développement de l'industrie, l'expansion de la classe des travailleurs donnent naissance et expliquent l'ascension de la famille des Partis travaillistes, socialistes et de leurs frères amis-ennemis, les Partis communistes.

Les distinctions significatives entre configurations nationales des forces politiques résident dans la puissance des Partis socialistes et de Partis com-

munistes ainsi que dans leurs relations. D'importants Partis socialistes sont implantés dans tous les pays de la Communauté à l'exception de l'Irlande et de l'Italie. En revanche, des Partis communistes puissants n'existent que dans trois pays: Italie, France et Luxembourg. Les relations entre eux et les Partis socialistes couvrent toute la gamme possible: le parti traditionnel au Luxembourg se tient à l'écart, alors que les relations demeurent ambivalentes en Italie et que l'Union de la gauche éprouve des difficultés à se reconstituer en France. Cependant dans ces pays, bien qu'à des degrés divers, les partis communistes se sont rapprochés des socialistes ou du centre: de partis anti-système, ils sont allés jusqu'à abandonner la dictature du prolétariat et jusqu'à accepter le pluralisme démocratique sans pour autant faire leur le système capitaliste. De plus, ils ont progressivement adopté le principe de la compétition démocratique et du socialisme imposée par la majorité sortie des urnes. Enfin, ils ont aussi admis la nécessité de l'intégration européenne sans en approuver le contenu capitaliste.

Ce clivage est aussi à l'origine de la formation du parti conservateur britannique représentant de la droite classique, autour duquel se regroupent les éléments de l'aristocratie, des classes moyennes supérieures ainsi que de la classe moyenne traditionnelle, la nouvelle classe moyenne de salariés tendant à apporter son soutien aux travaillistes. Les frontières entre les deux partis adversaires ne sont pas nettes d'autant que le parti conservateur réussit à rallier un tiers d'électeurs ouvriers. Il n'existe pas sur le Continent de grand parti conservateur moderne à moins que, suivant la typologie de D. Seiler, on ne classe dans cette catégorie du conservatisme libéral la CDU-CSU allemande¹. Quant aux Partis libéraux, leur aile conservatrice ayant été absorbée par les conservateurs en Grande-Bretagne et en Allemagne, ils demeurent autonomes en France où ils constituent, entre autres, l'élément de base du Centre.

2. Le clivage religieux

Le facteur religieux, le fait d'être pratiquant croyant ou libre penseur, influence encore profondément le choix politique des électeurs européens. Ce clivage est inégalement réparti dans les pays européens et ne correspond pas aux frontières politiques.

L'ensemble de la Communauté comprend 145 millions de catholiques et 78 millions de protestants répartis inégalement dans les neuf pays. Ceux-ci forment trois groupes de pays: le premier est constitué de pays à forte majorité catholique: Belgique, France, Italie, Luxembourg et Irlande où il n'y a que des minorités protestantes, l'Italie étant, parmi les neuf pays, le seul pays catholique à ne pas avoir de minorité protestante. Le deuxième groupe

¹ D. Seiler, «En marge de l'élection du PE: le problème des familles, politiques en Europe», *Revue de l'intégration européenne*, janvier 1978, pp. 171-172.

Répartition des catholiques
et des protestants dans la CE

	Catholiques %	Protestants %
I	91	0
B	93	1
L	94	2
F	82	2
IR	94	5
P-B	40	38
A	45	51
G-B	9	62
DK	1	97

Source : Taylor & Hudson, *op. cit.*

mixte comprend les Pays-Bas et l'Allemagne où les catholiques et les protestants sont à peu près à égalité. Le troisième groupe est à majorité protestante avec le Danemark, la Grande-Bretagne, plus des minorités catholiques de presque 10% dans ce dernier. En comparant cette distribution avec la fragmentation politique qui indique la probabilité qu'ont deux citoyens tirés au hasard de voter pour deux ou plusieurs partis différents, on n'observe aucune relation constante entre la religion et le nombre de partis politiques. En effet, trois pays connaissent le degré le plus élevé de la concentration de partis politiques et des votes : Allemagne, Irlande et Grande-Bretagne, le premier du groupe mixte, le deuxième du groupe des catholiques et le troisième à forte majorité protestante. De plus, la prédominance des protestants au Danemark n'empêche pas une grande dispersion partisane, pas plus que le mélange équilibré des deux religions aux Pays-Bas. Dans les quatre pays catholiques du Continent, la fragmentation est accentuée malgré une certaine polarisation des forces électorales et des partis en France.

La famille des partis démocrates-chrétiens ou sociaux-chrétiens n'existe pas dans tous les pays. Le problème religieux n'est plus au cœur du débat politique en Grande-Bretagne depuis plus d'un siècle. Avec l'effacement du Parti libéral en tant que principal rival du Parti conservateur et la montée du Parti travailliste, le facteur classe s'est substitué au facteur religieux¹. En France aussi, le conflit entre l'école publique et l'école privée apaisé, le clivage religieux s'est atténué. Certes, le facteur religieux est loin d'être absent du choix politique, mais il n'a plus de grande formation politique telle que le MRP créé en 1944 par les militants chrétiens engagés dans la résistance, qui était le porteur de ses valeurs et le pôle d'attraction de l'électorat et des

dirigeants politiques attachés à une politique d'inspiration chrétienne. L'électorat du MRP a progressivement fondu en passant de 28% en novembre 1946 à 11% en 1958, puis à 8% en 1962 avant que le parti se transforme en réformateurs et démocrates sociaux. Le syndicalisme chrétien a connu une évolution semblable qui a abouti à la scission de la CFTC et à la création de la CFDT.

En revanche, la famille démocrate-chrétienne occupe une place en vue sur la scène politique en Italie, en Belgique, au Luxembourg, en Irlande, aux Pays-Bas et en Allemagne. En Italie, la DC a dominé la vie politique depuis la fin de la guerre; elle constitue, comme dans la plupart d'autres pays, un parti inter-classes couvrant de larges couches d'électeurs allant du centre-gauche au centre-droit. Ce caractère de parti horizontal qui l'apparente aux partis de rassemblement à vocation «attrape-tout», provoque par la diversité des dirigeants, adhérents et électeurs, des tendances marquées à l'intérieur de la DC italienne. De même, une tendance syndicale et une tendance bourgeoise se disputent le pouvoir au sein du parti-chrétien wallon¹. Mais dans l'ensemble, en Belgique, les deux partis sociaux-chrétiens flamand et wallon recrutent leur soutien dans toutes les classes sociales dans les limites du monde catholique, parvenant même en Flandre à l'emporter sur les socialistes auprès de l'électorat ouvrier; parallèlement, les syndicats chrétiens ont davantage de membres que les syndicats socialistes. En Irlande aussi, le Fianna Fail dispose, en dépit de son militantisme catholique, d'appuis solides dans le monde ouvrier où il concurrence avec efficacité le parti travailliste irlandais. Aux Pays-Bas, les partis chrétiens catholiques et protestants en perte de vitesse depuis les élections de 1971 ont créé une formation de rassemblement en 1976. Dans ce pays, comme en Belgique, le monde chrétien dispose de structures et d'institutions propres (bien que distinctes entre protestants et catholiques). Enfin, la CDU-CSU demeure la première force électorale au niveau national en Allemagne et dans de nombreux Länder. Du fait de leurs électorats du centre-droite et de leurs positions plus proches des partis conservateurs, D. Seiler n'a pas hésité à les inclure dans la famille du conservatisme libéral malgré leurs étiquettes et inspirations originelles chrétiennes, à la fois catholique et protestante.

Par opposition à ce grand courant d'inspiration chrétienne, un tendance laïque et libérale s'est affirmée dans la plupart des pays où est présente la DC: ainsi en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas, il existe, face aux mondes chrétien et socialiste, un monde libéral. Ses partisans se recrutent surtout parmi les indépendants, les professions libérales et les cadres. D'où, d'ailleurs, leur base électorale relativement étroite, prise en tenaille entre la DC et les socialistes.

¹ Butler, D. Stokes, *Political change in Britain*, London MacMillan, 1969, p. 133.

² Au niveau des individus, la religion reste un des meilleurs prédicteurs de vote dans les pays mixtes : Allemagne, Pays-Bas, Suisse.

³ D. Seiler, article cité, p. 148.

⁴ *Idem*, p. 147.

3. Les clivages linguistiques, ethniques et régionaux

Dans la Communauté, il y a 6 langues officielles alors qu'en réalité on en parle plus de 20. Aucun des pays de la Communauté européenne n'est monolingue, tous ont deux ou plusieurs langues. De même tous ont des minorités culturelles et tous connaissent une grande diversité des régions traditionnelles ou socio-économiques. Dès que l'on regarde de près, la diversité à l'intérieur des nations les plus homogènes est aussi grande sinon plus que celle qui existe entre les pays de la Communauté. Cette situation de fait donne naissance à un mouvement double et simultané : une poussée régionaliste à l'intérieur des pays en même temps qu'un effort d'union entre les pays.

L'ensemble des langues parlées peut être réparti en trois groupes :

1. 4 langues, à savoir l'anglais, le français, l'allemand et l'italien de plus de 50 millions de locuteurs ;

2. 2 langues parlées par 5 à 18 millions de personnes, le néerlandais et le danois ;

3. les langues de minorités parlées par 8,4 millions d'Européens sont une vingtaine.

Les pays les plus homogènes du point de vue linguistiques sont l'Allemagne, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas ; les langues minoritaires y sont marginales par rapport à la langue principale. Une deuxième catégorie comprend quatre pays à plus fortes et parfois multiples minorités linguistiques : le Danemark, le Luxembourg avec ses trois langues puis les deux pays à minorités nombreuses, 8 en France et 9 en Italie. Plusieurs de ces langues couvrent plus d'un territoire national : aussi le français qui est parlé dans trois pays et dans la vallée d'Aoste en Italie, l'allemand, qui déborde les frontières de trois autres pays, le néerlandais qui est la langue principale dans les deux pays mais qui est aussi pratiquée dans le Nord-Est de la France. Bien que concentrées dans certains pays, les langues ne coïncident pas avec les frontières nationales. Comme des taches d'huile, la plupart des langues se répandent, s'interpénètrent et se superposent en Europe.

Ces clivages linguistiques combinés avec une longue convivence créent des espaces culturels et historiques baptisés régions : ce sont les régions dites naturelles ou traditionnelles auxquelles les autorités nationales reconnaissent parfois un traitement différent : la Vallée d'Aoste, la Sardaigne, la Sicile, la Bavière, l'Ecosse, la Wallonie et la Flandre ; dans d'autres situations ce sont des communautés régionales qui, tout en gardant leur spécificité, n'ont pas de statut particulier : la Bretagne, la Corse, la Galice, le Frioul à titre d'exemples. Outre ce type de régions, il existe trois autres types de régions en Europe : des espaces historiques relativement homogènes correspondant à des sous-cultures d'une grande communauté culturelle, qui s'en distinguent par un faisceau d'attitudes et de comportements propres ; la Savoie, la Picardie

1 R. Petrella, *La renaissance des cultures régionales*, Paris, Ed. Entente, 1978, pp. 33 à 35 et pp. 204 à 214.

mais aussi les cantons suisses et les Länder allemands qui sont à la fois des régions traditionnelles et fonctionnelles. Des régions fonctionnelles qui recouvrent des espaces socio-économiques intégrés par la gestion en commun des activités de production et de distribution, sont formées autour de quelques pôles de développement : les 15 régions italiennes à statut ordinaire ; les régions en France, en Angleterre et aux Pays-Bas qui sont souvent dotées d'institutions propres et notamment de Conseils économiques et sociaux régionaux. Ces régions, unités économiques et administratives, accusent de fortes disparités à l'intérieur d'un même pays : ainsi par exemple, par rapport à la moyenne nationale de 100, les variations extrêmes vont de 82 pour le Schleswig-Holstein et 158 pour Hambourg ; de 71 pour le Languedoc-Roussillon et 145 pour l'Île-de-France ; de 56 en Calabre à 133 en Lombardie ; de 72 au Luxembourg belge à 158 à Bruxelles. En revanche, les disparités sont moindres au Royaume-Uni et aux Pays-Bas où elles oscillent entre 81 et 116 et 76 à 120¹. Enfin, la dernière catégorie des régions transfrontalières qui constituent des espaces socio-économiques à cheval sur les frontières nationales telles que la région bâloise, la région Alpazur, la région Liège-Limbourg-Aachen.

Ces divers clivages linguistiques culturels et régionaux ont des effets sur la configuration des partis politiques dont certains se sont faits défenseurs des intérêts régionaux. Ce clivage que Stein Rokkan représente par l'opposition centre/périphérie peut donner naissance et assise aussi bien aux partis nationaux à caractère populaire ou de rassemblement qu'aux partis régionaux ou linguistiques : les formations nationales telles que le mouvement gaulliste issu de la résistance et son organisation politique actuelle le RPR, le Fianna Fail prolongement d'une organisation de combat qui se transforme, avec l'indépendance de l'Irlande, de mouvement périphérique en parti national de rassemblement comptant sur un électoral interclasse tant catholique qu'ouvrier. Selon D. Seiler, son importance électorale jointe à son succès dans la classe ouvrière, explique que le parti travailliste irlandais soit, de tous les partis socialistes d'Europe, le plus faible². Les deux partis de rassemblement ont d'ailleurs en commun non seulement leur caractère inter-classe mais aussi leur origine de mouvement de résistance ou de libération nationale.

Une dynamique semblable bien que limitée à une région dans un pays de la Communauté caractérise également les partis linguistiques ou régionaux. Le conflit linguistique en Belgique a eu, sous cet angle, une double conséquence : d'une part la création de partis nationaux linguistiques tels que la Volksunie-union populaire flamande — revendiquant l'autonomie culturelle de la Flandre, et son pendant en Wallonie le Rassemblement Wallon, et à Bruxelles le Front démocratique des francophones ; d'autre part, la scission des grands partis traditionnels social-chrétien CVP-PSC et socialiste en deux partis l'un flamand et l'autre wallon ; le parti libéral a connu le même sort :

1 *Statistiques de base de la Communauté*, 1977.

2 D. Seiler, article cité, p. 159.

il s'est scindé en trois partis, le PVV en Flandre, le Parti de réformes et de la liberté Wallon PRLW, et le parti libéral bruxellois. Ainsi, en Belgique, le clivage linguistique a donné lieu soit à la naissance de nouveaux partis, soit à la scission des partis traditionnels; par suite de ce double mouvement, la vie politique belge porte l'empreinte tant des clivages de classe et de religion que des clivages linguistiques. C'est à ce prix que les partis réussissent à garder leur caractère de représentativité et partant à conserver leurs clientèles.

Au Royaume-Uni, ce sont les régions traditionnelles ou historiques, l'Ecosse, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord qui cherchent à affirmer leur identité. Cette poussée des nationalismes régionaux ou périphériques s'est traduite par l'éclosion et le succès des partis nationalistes régionaux: en 1974, le «Scottish National Party-SNP» qui est devenu la quatrième force politique avec 2,8% de voix et 1,7% de sièges à Westminster; l'UUUC le suit de près en Irlande du Nord (1,4% de voix et 1,6% de sièges); le Plaid Cymru (0,6% et 0,5%) au Pays de Galles; les trois partis ont réussi à faire une percée dans la vie politique anglaise où, du fait du système électoral majoritaire, il est difficile sinon impossible d'implanter de nouveaux partis. Alors que le parti libéral ne parvient à conquérir que 14 sièges au Parlement avec presque un cinquième des voix réparti dans le pays entier, ces nouveaux partis ont réussi à s'assurer une représentation qui correspond en gros à leur force électorale; en tant que partis régionaux ils recrutent leurs électeurs dans une région où se concentre toute leur action; ainsi le SNP rassemble environ un tiers de l'électorat écossais; grâce à cette concentration régionale dans un nombre réduit de circonscriptions, ils parviennent à faire élire leurs représentants à Westminster. D'ailleurs, ce mouvement régional a amené le gouvernement anglais à adopter sa politique de dévolution qui devrait déboucher sur la création d'assemblées parlementaires régionales. Cependant, les élections du 4 mai 1979, marquent un retour à une répartition plus traditionnelle des sièges au Parlement, le SNP n'ayant obtenu que 2 sièges tandis que les autres partis régionaux se maintiennent au niveau de 1974.

Dans les trois autres pays, France, Italie et Allemagne, les poussées régionalistes ont revêtu des formes institutionnelles diverses sans affecter directement l'intégralité des partis nationaux: en France, la poussée régionaliste est enfermée pour l'instant dans un cadre socio-économique malgré quelques recours sporadiques à la violence en Corse ou en Bretagne ainsi que les revendications d'une autonomie plus grande; l'Italie s'est donnée une organisation découpée en provinces, tandis que l'Allemagne a reconnu les différences régionales en se dotant d'une structure fédérale.

Ces reliefs régionaux vont-ils se refléter dans la représentation au Parlement européen des divers pays? Le Danemark et la France ont exclu cette probabilité du moins au niveau des circonscriptions: il n'y aura qu'une seule circonscription, le pays tout entier; en fait, on peut s'attendre à une certaine distribution de candidats et d'élus dans toute la France afin de mieux assurer la représentativité des diverses listes. A la suite de quelques initiatives dans ce sens, l'UDF envisage aussi d'inclure sur sa liste des représentants de

régions pour ne pas laisser ce monopole à la gauche. Après coup, on pourra voir dans quelle mesure les régions bien qu'écartées reviennent en raison même de la répartition des élus européens français à l'intérieur de la France. Suivant la logique de sa structure fédérale, l'Allemagne a admis la présentation des listes nationales ou des listes des Länder. Au Royaume-Uni, la loi réserve un certain nombre de sièges au Parlement européen à l'Ecosse (8), au Pays de Galles (4) et à l'Irlande du Nord (3). Les circonscriptions en Italie sont constituées par le regroupement des provinces. Quant au système électoral belge, il prévoit la représentation des grandes régions linguistiques.

Les solutions adoptées par divers pays de la Communauté reproduisent à des degrés différents les grands sous-ensembles régionaux. En réalité, tant les clivages régionaux que ceux partisans et idéologiques seront représentés au Parlement européen élu. Ainsi, le pluralisme vertical des partis et des familles politiques se conjugue avec le pluralisme horizontal des nations et des régions.

4. Les clivages de valeurs et de générations

Les changements intervenus dans les sociétés industrielles avancées, le haut niveau de développement économique et technologique, la relative abondance ne conduisent pas, selon Ronald Inglehart, à la mort des idéologies mais à l'éclosion des valeurs nouvelles¹. Lorsque les besoins matériels primordiaux sont satisfaits, que le niveau d'instruction s'accroît en même temps que la diffusion des connaissances et des informations, l'individu tend à être moins préoccupé par les problèmes de sécurité et à donner plus d'importance aux nouveaux problèmes qui se réfèrent à la qualité de la vie. C'est ainsi que la défense de la nature, la protection de la santé et le changement social prennent le pas sur les problèmes matériels de croissance économique. Dans l'ensemble selon l'observation de R. Inglehart, ces valeurs apparaissent plutôt chez les jeunes, appartenant à des catégories de revenu élevé ou moyen, ayant reçu une éducation supérieure de préférence. Lipset et Belle ont tendance à expliquer ce phénomène par le facteur des cycles de vie, les valeurs évoluant et se modifiant avec l'avancement de l'âge; pour R. Inglehart, en revanche, il s'agit d'un changement intergénération qu'il a mesuré par l'écart d'idées et d'intérêts qui séparent les jeunes des vieilles générations. Ces écarts varient selon l'expérience vécue des différentes générations: la crise de 1929, la guerre mondiale ou la période de l'après-guerre, période d'expansion économique et d'amélioration rapide du niveau de vie. Plus ouverts au changement, les jeunes sont aussi plus acquis à l'idée de l'appartenance à une communauté supranationale ou mondiale. C'est parmi ces couches de citoyens

¹ R. Inglehart, *The Silent Revolution. Changing Values and political styles among Western Publics*, New Jersey, Princeton University Press, 1977.

que se recrutent le plus fréquemment les adhérents mais aussi des animateurs de mouvements écologiques, des mouvements anti-nucléaires ainsi que des mouvements contestataires. La contestation estudiantine qui s'est déroulée autour du problème raciste ou vietnamien aux Etats-Unis, et en France autour du thème de la participation dans l'Université comme dans la société, a certes contribué à diffuser les nouvelles valeurs inspirées par un élan de solidarité, par la quête de relations inter-individuelles, et de la qualité de la vie. Sur cette contestation des valeurs traditionnelles, de la société de croissance et de consommation se sont greffés des mouvements anti-nucléaires et écologiques. Sans bouleverser la scène politique, ces mouvements ont réussi à faire élire des conseillers municipaux en France, à enlever une part de l'électorat libéral dans certains Länder en Allemagne ainsi qu'à intervenir dans l'élection de quelques candidats. A ce courant de changement s'apparentent aussi plusieurs nouveaux partis tels le Parti radical de gauche, le Parti progressiste Démocratie 66 et le Parti socialiste démocratique du centre-droit aux Pays-Bas ou le Parti socialiste populaire au Danemark. Par opposition à ces courants, se dressent des partis de type poujadiste tel le Parti du progrès de Glistrup au Danemark; en s'attaquant à l'impôt, il a obtenu presque 16% des suffrages en 1973 puis a réussi à se maintenir à près de 15% en 1977; dans l'éventail des partis danois, il occupe la deuxième position derrière les sociaux-démocrates.

II LA REPARTITION DES SUFFRAGES PAR FAMILLES POLITIQUES

Malgré l'évolution des familles politiques et les changements dans la répartition des forces électorales, on observe une relative stabilité des partis en Europe occidentale. D'après les dernières élections législatives, agrégées selon leur appartenance aux mêmes groupes parlementaires ou selon leurs alliances, les grandes familles politiques se répartissent comme suit en fonction du nombre et du pourcentage de leurs suffrages¹. Sur le total de 142 millions de voix environ, les partis *communistes* et apparentés recueillent 18 millions de voix, soit 13%; les partis *socialistes* 46 millions de voix soit 32,3%; les partis *démocrates-chrétiens* 39 millions soit 27,5%; les partis *libéraux* et *apparentés* 18 millions soit 13%; les *conservateurs* ont 11 millions de voix ou 7,6%, les *démocrates européens de progrès* presque 9 millions de voix et 6,2%².

Ces grandes formations sont distribuées de façon inégale selon les pays. Les communistes, les conservateurs et les démocrates de progrès n'ont des électors nombreux que dans 2 à 4 pays membres. Ainsi, les communistes qui ont recueilli 12 millions de voix (34,4%) en Italie, 5,3 (17,8%) en France et 18 000 au Luxembourg (soit 10,5%) ne constituent que des partis mineurs

1 Les résultats n'incluent pas les élections législatives de 1979. Aux élections de mai 1979, les conservateurs britanniques ont obtenu 13,7 millions de voix soit 44%

Situation de l'électorat socialiste dans la CE (en millions)

	Nombre de suffrages (en milliers)	% de l'électorat	Rang dans le pays	Gouvernement	Rang dans la Communauté	% de l'électorat socialiste communautaire
A	16.099	42,6	2e	SPD + L	1	35,1
GB	11.459	39,3 (36,9)	1er (2e)	Labour	2	25,1
F	7.213 (595)	28,3 (2,3)	1er	Opposition	3	17,0
PB	2.811	33,8	1er	Opposition	5	6,1
B	1.473	26,4	2e	Coalition	5	3,2
DK	1.150	37	1er	S + V	7	2,5
L	51	29,1	1er (3e)	PD + POSL	9	0,1
I	4.786	13,5	3e	Soutien parl.	4	10,4
IR	186	11,6	3e	Opposition	8	0,4
	45.823	32,5		4 gouvt.		100%

Source : Dernières Elections législatives, 1974-1978.

1 Le PS est le premier parti du point de vue de voix recueillies mais il n'est que troisième après le RPR et l'UDF par le nombre de sièges; le Mouvement des Radicaux de gauche figure entre parenthèses.

2 Résultats cumulés des deux partis socialistes: le PSI 3.540.000 voix et 9,6% et le PSDI 1. 239.000 suffrages et 3,4%

NB: les élections britanniques de 1979 ne modifient que légèrement cette répartition selon les indications entre parenthèses.

en Belgique (150 000 électeurs), au Danemark (114 000, 3,7%, ainsi que 120 000 ou 3,9% pour le parti socialiste du peuple dont un parlementaire a adhéré au groupe communiste du Parlement européen) et aux Pays-Bas (79 500, 1%) et n'ont pas de parlementaires en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Irlande. La situation est semblable pour les électeurs des partis *conservateurs et démocrates de progrès*: les conservateurs britanniques ont obtenu 10,5 millions de voix aux élections de 1974, soit 36%, et les deux partis danois conservateur et centre démocratique 263 000 voix (8,5%) et 200 000 voix (6,4%), soit ensemble 15% environ des 3,1 millions de suffrages valablement exprimés en 1977. Les démocrates de progrès ont trois points de chute: le RPR en France avec 6,6 millions de suffrages, soit 26% en 1978, le Fianna Fail 811 000 soit 50,6% en 1977 et le Parti du progrès danois (FRP) 453 000, soit 15%. Ce groupe est constitué de trois partis dont les affinités ne sont pas toujours manifestes, partis qui par ailleurs n'appartiennent pas à une des grandes familles politiques en Europe et qui, de ce fait, n'ont pas toujours de répondant dans d'autres pays membres.

En revanche, les trois grandes familles traditionnelles couvrent à quelques exceptions près tous les pays de la Communauté. Elles ont une dimension européenne. En premier lieu, les *socialistes* qui forment la plus grande famille politique présente massivement partout, sauf en Irlande et en Italie: 16 millions ou 43% en Allemagne, 11,5 millions ou 39% en Grande-Bretagne, 7,2 millions ou 28% en France, 2,8 millions ou 34% au Pays-Bas, 1,1 million et 37% au Danemark, 1,5 million et 26% en Belgique, 50 000 et 29% au Luxembourg. Dans tous ces pays, les socialistes sont la première ou la deuxième force électorale, sauf en Italie où les communistes occupent la deuxième place devant eux et en Irlande où ils ne sont qu'une force d'appoint. Dans cinq pays, ils viennent en première position, dans deux, en Allemagne et en Belgique, en deuxième, et dans deux autres en troisième place. Les sociaux-démocrates allemands et les travaillistes britanniques sont les deux partis socialistes les plus puissants de la Communauté, suivis par le PS; ensuite s'échelonnent à quelque distance les partis italiens et ceux des pays moyens et petits: Pays-Bas, Belgique, Danemark, Irlande et Luxembourg. Selon l'importance de leur électorat, les partis sont classés et leur rang indiqué entre parenthèses. Ainsi dans l'évaluation de l'influence d'un parti socialiste dans l'Union des partis de la Communauté européenne interviennent plusieurs critères à savoir le nombre de ses électeurs, le poids relatif dans son pays, la place au gouvernement ou dans l'opposition, son organisation, la personnalité et l'activité de ses représentants. Ces divers indicateurs sont tout aussi valables dans l'appréciation de poids des partis dans les autres formations européennes.

Deuxième en importance avec un quart de voix, la famille *démocrate-chrétienne* accuse un plus grand déséquilibre dans la Communauté du fait de son absence en Grande-Bretagne et au Danemark, ainsi que de son rôle marginal en France. Par ailleurs, on constate que la DC est le premier parti dans trois pays de la Communauté — Allemagne, Italie et Belgique — et que dans

Répartition de l'électorat démocrate-chrétien dans la CE

	Nombre de suffrages (en milliers)	% de l'électorat national	Rang dans le Pays	Gouvernement	Rang dans la Communauté	% de l'électorat démocrate-chrétien communautaire
A	18.395	48,6	1er	Opposition	1	48,6 (46,2) ³
I	14.209	38,7	1	Gvt minorit.	2	37,5 (35,7)
PB	2.653	31,9	2	Gvt coalition	3	7,0 (6,7)
B	2.003 ¹	37,7	1	Gvt coalition	4	5,3 (5)
IR	489	30,5	2	Opposition	6	1,3 (1,2)
F	(1.900) ²	7 à 8	(5)	Maj. Gvt.	(5)	(4,8)
L	49	27,9	2	Opposition	—	0,13 (0,12)
GB	—	—	—	—	—	—
DK	—	—	—	—	—	—
CE	37.798 (39.798)	25,6 CE (28)	1 = 3 pays 2 = 3 pays	4 gouvts 3 oppositions	—	100

1 Résultats cumulés des deux partis sociaux-chrétiens flamand et wallon. Cette façon de calculer la force électorale de ces partis se justifie d'autant plus que le PSB s'est également divisé en deux formations linguistiques en octobre 1978.

2 Estimations selon les élections de 1973, leurs résultats de 1978 ayant été intégrés dans ceux de l'UDF.

3 Les pourcentages entre parenthèses tiennent compte de 1,9 million d'électeurs du CDS (Centre des démocrates sociaux).

Source : Dernières élections législatives, 1074-1978.

Situation de l'électorat libéral dans la Communauté

	Nombre de suffrages (en milliers)	% de l'électorat national	Rang dans le Pays	Gouvernement	% de l'électorat libéral dans la CE	Rang dans la CE
F	4.000 ¹	15-16	4	Maj. Gvt.	24 (25,5) ⁴	2
GB	5.348 ² (4.314)	18,3 (13,8)	3	Opposition	32 (27,5)	1
A	2.995	7,9	3	Gvt. avec SPD	18 (19,1)	3
I ³	1.621	2,6	6 et 8	Soutien	9,6 (10,3)	5
PB	1.492	17,9	3	Gvt + CDA	9 (9,5)	4
B	868	15,5	3	Gvt coal.	5,2 (5,5)	6
DK	372	12	3	Gvt avec S	2,2 (2,4)	7
L	39	22,2	3	Gvt + SC	0,2 (0,2)	8
IR	—	—	—	—	—	—
CE	16.735 (15.701)	12 (11)	3e = 7 pays	6 gouv. 1 soutien 1 opposition	100	—

1 Estimations des voix du PR et du PRS (Parti radical-socialiste).

2 Entre parenthèses: Election de mai 1979.

3 Rang du PRI et du PLI dont la part a augmenté à l'issue des élections du 3 juin 1979.

4 Les pourcentages entre parenthèses tiennent compte de l'élection britannique de 1979.

trois autres elle occupe la deuxième place. En Allemagne, elle a été au pouvoir depuis la dernière guerre mondiale jusqu'à la fin de la grande coalition CDU/CSU et SPD en 1969; depuis, elle est en opposition bien que continuant à recueillir le nombre le plus élevé d'électeurs et à gouverner dans plusieurs Länder. En Italie, c'est le parti prédominant, au pouvoir sans interruption depuis la fin de la guerre: gouvernements de coalition avec l'apport des partis du centre-droit ou du centre-gauche depuis l'ouverture à gauche en 1963, gouvernements homogènes majoritaires ou minoritaires à l'exemple de l'actuel gouvernement Andreotti qui bénéficie au Parlement du soutien de plusieurs partis dont le PCI. Ce sont les deux partis allemand et italien qui, avec les partis du Benelux, forment le noyau puissant de la démocratie-chrétienne dans la Communauté. Bien que n'étant pas implantée d'une manière équilibrée, la DC est concentrée dans deux grands pays et dans le Benelux.

Les libéraux qui n'occupent de positions de premier plan dans aucun des pays de la Communauté sont au contraire présents partout sauf en Irlande. Leurs électors oscillent entre 8 et 23% selon les pays si l'on fait abstraction du cas italien, où les deux partis qui sont membres de la fédération européenne, parti républicain et parti libéral, n'obtiennent ensemble que moins de 3% de voix. Tout en disposant d'une assise électorale plus étroite, les partis libéraux participent aux coalitions gouvernementales dans six pays de la Communauté. L'UDF, formation la plus puissante, est au gouvernement en France: le Président de la République et le Premier ministre appartiennent à cette même formation. Le Parti démocratique luxembourgeois a joué un rôle semblable en coalition avec le Parti ouvrier socialiste: son leader Gaston Thorn a présidé le gouvernement. Au contraire, en Grande-Bretagne, le Parti libéral qui, avec 18% de suffrages, n'obtient que 2% de sièges aux Communes, est relégué dans l'opposition après avoir accordé son soutien de courte durée au gouvernement travailliste. Cependant dans quatre autres pays, le Parti libéral se trouve dans une position de pivot ou de 3e parti arbitrant le jeu politique. C'est ainsi qu'en Allemagne, il a joué un rôle décisif avec ses 8% d'électeurs en optant pour une coalition avec le SPD aux dépens de la CDU/CSU qui a recueilli presque 49% de voix. Dans une telle situation où aucun des deux grands partis ne réussit à réunir la majorité de voix, le 3e parti a une position d'arbitre qui ne correspond pas toujours à sa force électorale. Comme dans la plupart des pays de la Communauté européenne il n'y a pas de majorité électorale ou parlementaire d'un parti, le Parti libéral est souvent sollicité pour former des gouvernements de coalition. Ce fait explique que les partis membres de la 3e formation européenne sont néanmoins ceux qui participent le plus souvent aux gouvernements: ils siègent dans 6 gouvernements et en président deux tandis que les socialistes forment trois gouvernements et font partie de l'UDF en France. Ainsi, paradoxalement, la plus petite formation européenne est aussi la plus gouvernementale.

III LE PROFIL POLITIQUE DE LA CE LES DISTANCES IDEOLOGIQUES ENTRE PARTIS POLITIQUES

L'examen des partis dans une dimension *gauche-droite* — de 1 à 10 — fait apparaître une relation entre le nombre des partis et la distance qui les sépare: dans une communauté au nombre de partis limité — dans l'oligopartisme — ceux-ci n'occupent qu'un fragment relativement réduit sur l'échelle gauche-droite. La constatation est banale car moins on a de partis plus ils opèrent une réduction des positions de leurs électeurs: la moyenne des positions de ceux qui expriment une préférence politique couvre en fait une gamme de positions individuelles ne laissant que peu d'espace disponible au centre. Cette réduction statistique reproduit d'ailleurs la tendance de l'électorat dans la situation d'oligopartisme à se concentrer au point central et à désertifier les extrêmes. C'est dire que l'électorat est moins idéologiquement diversifié ou dispersé ou que les grands partis parviennent à rassembler des éléments épars. Sans rechercher la cause de ce phénomène, nous pouvons constater que trois pays, l'Irlande, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, ont une fourchette de positions relativement étroite: entre 5,3 et 6,5 pour l'Irlande, 4,6 et 7,1 pour la Grande-Bretagne et 4,5 et 7,3 pour l'Allemagne.

Dans une situation de multipartisme en revanche, le nombre élevé de partis permet d'occuper des positions allant parfois d'un bout à l'autre de l'échelle et offrant davantage de choix et de nuances idéologiques. Les trois pays du Benelux élargissent la fourchette: les principaux partis sont rangés entre 3 et 7,5. Le Danemark et la France ouvre encore davantage l'éventail: 2,5 et 7,2 pour le premier et 2,2 et 7 pour la France. L'Italie offre l'éventail le plus ouvert de 2 à 9. De l'extrême gauche à l'extrême droite toutes les positions sont occupées par sept partis qui se situent à des intervalles assez réguliers. Dans ces conditions, les multiples nuances de l'électorat italien sont reproduites par les positions dispersées des partis sur l'échelle gauche-droite.

Il est probable qu'une relation existe entre la distribution de tous les électeurs d'un pays et le nombre de partis. Certes, le positionnement des électeurs sur cet axe est loin d'être le seul facteur: les clivages linguistiques, régionaux et religieux, mais aussi la capacité des partis de rassemblement de réunir des électeurs plus ou moins dispersés entre la gauche et la droite, sont autant d'éléments qui, joints aux habitudes de comportement, aux éléments conjoncturels et aux règles du jeu, influencent le degré de fragmentation des partis. La disposition des électeurs en pourcentage nous facilite la perception directe de cette situation.

En Irlande, le centre-droit forme l'espace où se concentrent le plus d'électeurs, soit 47%, la colonne 5 étant visiblement très haute avec 34,6% d'électeurs. Les trois partis irlandais sont groupés dans un mouchoir de poche, les deux plus grands partis de rassemblement se situant au centre-droit. En Grande-Bretagne, la colonne du centre atteint le niveau de 35% de l'électorat qui est l'enjeu des deux grands partis de centre-gauche et de droite. Il est normal

que ces deux partis cherchent à couvrir le maximum de l'espace électoral. Le Parti libéral mais aussi les nouveaux venus convergent vers le centre. L'électorat allemand se distribue autour du centre tout en penchant à droite comme les électors irlandais et britannique mais sa courbe est plus aplatie, la moitié de l'électorat étant rassemblée dans les trois piliers au centre; la droite en réunit 27% et l'extrême-droite plus de 11%. A cela correspond une distance légèrement plus grande entre le SPD et la CDU/CSU qui se place à 7,3. Le poids de l'électorat de droite qui n'est pas très négligeable dans la CDU est encore plus accusé dans la CSU de F.J. Strauss. A l'exception de l'électorat belge, dont la moyenne est de 6,1, ce sont les électors de la Grande-Bretagne, des Pays Bas et de l'Allemagne qui ont les positions moyennes le plus à droite avec 6,1, 6 et 6 respectivement.

Bien que la distribution des électeurs des pays du Benelux soit différente, leur moyenne est proche: la Belgique, 6,1 et les Pays Bas, 6, ont des profils semblables assez aplatis avec les pointes au centre de 20 et 17% et la même distribution aux extrêmes: 8% à l'extrême-gauche et autour de 16% à l'extrême-droite. Le Luxembourg, légèrement plus à gauche, a une pointe élevée à 29% au centre, un pourcentage plus bas à l'extrême gauche (5%) et identique à l'extrême droite.

Le Danemark est de tous les pays de la Communauté celui dont la moyenne de l'électorat (61%) est la plus concentrée dans les colonnes 4, 5 et 6 avec des extrêmes minimes.

Enfin, la France et l'Italie sont les deux pays dont les électors sont le plus à gauche avec les moyennes respectives de 5 et 4,6. Rien d'étonnant à cela, car ce sont aussi les deux pays où les partis communistes sont les plus puissants: plus de 5 millions d'électeurs communistes en France, soit environ 18%, et presque 13 millions, soit plus de 34%, en Italie. Néanmoins ces deux pays, aux écarts les plus marqués entre principaux partis, présentent des profils différents: la courbe en France est plus aplatie, la pointe centrale n'atteignant que 19% contre presque 26% pour l'Italie. Bien que tendant vers la gauche dans les deux cas, la courbe montre le centre-droit et la droite plus fournis en France qu'en Italie.

Si l'on examine l'évolution à court terme, à défaut de séries temporelles, on constate qu'entre 1976 et la fin de 1977, les fluctuations sont minimes. Ainsi pas exemple, la Belgique passe de 6 à 6,1, niveau qui se maintient entre octobre-novembre 1976 et 1977. De même, les électors italien, danois et anglais demeurent pratiquement stables au cours de cette période. En revanche, l'électorat irlandais passe de 6 à 5,9 puis enregistre en saut à droite avec une moyenne de 6,2. Un léger déplacement vers la droite se produit également en Allemagne et en France: de 5,9 à 6,0 en Allemagne, et de 4,9 à 5 puis, à la suite de la rupture au sein de la gauche en octobre-novembre 1977, à 5,2 en France. Le mouvement inverse est enregistré aux Pays-Bas: de 6 à 5,7 en octobre 1977.

Ces divers profils visualisent la couleur politique des pays de la Communauté: la Belgique, l'Irlande, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les Pays-

La position des électeurs européens sur l'échelle gauche-droite									
Communauté Européenne	5,6								
4.2	4.0	8.8	11.0	24.1	13.9	11.2	11.9	4.5	6.4
Italie	4.6								
9.7	10.7	12.4	12.9	25.5	10.2	5.9	5.3	3.0	4.4
France	5.0								
7.2	5.0	14.8	13.8	18.8	14.8	12.3	9.5	1.9	2.0
Danemark	5.4								
2.6	2.6	8.5	12.0	31.9	17.1	11.0	8.9	3.4	1.8
Irlande	5.9								
1.6	1.5	7.0	8.8	34.6	12.7	11.6	11.1	5.7	5.4
Luxembourg	5.9								
2.6	2.6	8.5	9.8	28.5	15.7	5.5	11.1	8.1	7.7
Allemagne	5.9								
0.7	3.2	7.9	15.6	19.2	15.3	11.5	15.2	6.8	4.7
Pays-Bas	6.0								
4.3	3.9	9.9	9.1	16.6	14.1	11.8	14.9	5.1	10.4
Belgique	6.1								
4.4	3.9	5.4	7.9	20.5	15.2	12.7	13.7	5.9	10.3
Grande-Bretagne	6.1								
3.1	1.9	4.3	8.5	24.8	12.7	14.0	15.3	3.5	12.0
gauche	centre								droite

Source : Euro-baromètre No 6

Bas, l'Irlande et le Luxembourg sont des pays du centre-droit, soit entre 5,9 et 6,1 ; le Danemark et la France occupent la position autour de 5 alors que l'Italie se situe au centre-gauche avec 4,6. Ainsi nous obtenons, à la manière d'une photographie électorale, la couleur politique des pays, ainsi que le profil général de l'ensemble de l'électorat de la Communauté¹. La Communauté européenne est au centre avec une moyenne générale pondérée de 5,6 et une pointe de 24%. Moyennement aplatie, sa courbe a une pente plus accentuée vers la gauche et plus douce vers la droite : l'électorat européen penche légèrement du côté centre-droit. La Communauté européenne est formée dans l'ensemble d'un électorat modéré. Mais cette généralisation exprimée sous la forme de moyenne qui nivelle les différences n'efface pas les particularités des profils politiques de chaque pays membre de la Communauté qui apparaissent clairement dans les monographies consacrées aux divers pays qui sont réunies dans ce volume.

¹ Pour la position des différents partis et leurs distances idéologiques tant au plan national que dans les fédérations européennes, voir *Europe Elections. De la Démocratie européenne*, op. cit., pp. 285 et ss; 324 et 354 et ss.

Brève analyse des résultats des élections du 10 juin 1979

par Dusan SIDJANSKI

En guise de conclusion à cette série d'études comparées des partis politiques face aux élections européennes, voici une brève analyse des résultats. Ceux-ci nous offrent un tableau général des forces électorales dans la Communauté européenne sans pour autant influencer directement, comme dans les systèmes nationaux, la composition des organes directeurs de la Communauté.

En regard du profil politique d'ensemble tel qu'il se dégage des dernières élections législatives, les résultats de l'élection européenne comporte des différences significatives. Les *socialistes* représentés dans tous les pays obtiennent 27% des voix et 112 sièges, en raison de la forte régression des travaillistes britanniques, alors que les prévisions leur attribuaient environ un tiers de voix et de sièges. Les *libéraux* enregistrent aussi un fléchissement avec 10% de voix et 40 sièges, tandis que les *démocrates européens de progrès* accusent un recul en n'obtenant que 4% des voix et 22 sièges! De leur côté, les *démocrates-chrétiens* (PPE) obtiennent, malgré leur 30% de voix, 108 sièges du fait de l'absence de représentation dans deux pays (l'un des grands pays membres, la Grande-Bretagne ainsi que le Danemark) et de l'importance relativement réduite du parti membre du PPE en France. Le CDS ne franchit pas la barre de 10% de voix aux élections européennes, alors que dans les autres pays la part des démocrates-chrétiens varie de 33% en Irlande à 49% en Allemagne. Les deux grands partis *communistes* augmentent légèrement le pourcentage de leurs voix tout en n'obtenant que 44 sièges en raison de leur concentration dans deux pays, Italie et France. Les *conservateurs* ou les *démocrates européens* composés en grande majorité de Britanniques font un bond: bien que leur part dans l'ensemble diminue de 8% à 6% comme conséquence du taux impressionnant d'abstentionnistes en Grande-Bretagne, leur victoire y aboutit à un véritable raz-de-marée: avec 49% de voix ils obtiennent, grâce au système électoral majoritaire, 75% des sièges britanniques au PE, soit 61 sièges sur 81. Le restant de 10% des voix se répartit entre les *non-inscrits* près de 6% et 20 sièges, et les divers autres qui n'obtiennent pas de représentants au PE. Les non-inscrits doublent le nombre de leurs

1 Le SNP (parti nationaliste écossais) a rejoint le groupe politique DEP.

représentants mais cet accroissement est partiellement neutralisé par leur dispersion entre l'extrême droite, la gauche et l'extrême gauche.

Le *taux de participation* médiocre a été relevé par plusieurs commentateurs, alors que d'autres se sont félicités du pourcentage des votants. En fait, si l'on compare cette participation électorale de plus de 61% à celles aux Etats-Unis et en Suisse qui fluctuent autour de 50%, on a tout lieu de s'en réjouir. En revanche, par comparaison avec le taux de participation habituel dans les pays de la Communauté qui est proche de 80% pour les trois dernières élections législatives, la participation communautaire est décevante². Si les Européens se sont rendus moins nombreux aux urnes qu'à l'occasion des législatives, cela est dû à plusieurs raisons: tout d'abord c'est la première fois qu'une telle élection avait lieu; or, on constate qu'en règle générale la politisation est plus faible lors de l'introduction du suffrage universel puis du suffrage féminin de même que dans les régions périphériques (dans notre exemple, dans les nouveaux membres tels que la Grande-Bretagne et le Danemark). Une autre raison est liée à l'intérêt plus abstrait, plus lointain que suscite la Communauté par rapport à l'élection nationale: celle-ci implique une bien meilleure information de l'électorat ainsi qu'un rapport direct avec le gouvernement: les changements des majorités conditionnent ou déterminent la couleur politique du gouvernement. Au plan européen, en revanche, il n'y a pas de relation directe entre la composition des membres des Conseils et de la Commission et le spectre politique du Parlement européen.

Sous l'angle de la participation, on peut distinguer trois groupes de pays: le premier formé des pays à vote obligatoire (Belgique et Luxembourg) ou quasi obligatoire (Italie)³ qui enregistre une participation au dessus de 85%: un deuxième groupe à taux modéré mais nettement supérieur à 50%, avec en tête l'Allemagne (65,9%) suivie de l'Irlande (63,6%), de la France (60,8%) et des Pays-Bas (57,8%). A l'exception de l'Irlande (dont l'opinion publique se rapproche de la structure de l'opinion communautaire), les pays de ces deux groupes sont tous membres fondateurs de la Communauté. Les deux pays du dernier groupe sont les nouveaux venus qui forment une « opinion périphérique » dans la CE: le Danemark avec 47% et la Grande-Bretagne défiant toute logique avec 32%.

Deux pays ont eu une participation plus élevée que prévue, à savoir l'Allemagne et l'Italie. Les citoyens sont très favorables à l'union européenne en général et ils considèrent la Communauté comme une bonne chose à 62 et à 78% respectivement. Le sens civique et la bonne formation ont contribué à stimuler la participation électorale. La campagne électorale y a laissé une bonne impression à la majorité des électeurs qui l'ont suivie ou

2 Voir les données détaillées dans *Europe élections. De la démocratie européenne*, op. cit., pp. 239 à 245.

3 Le vote y est une obligation civique inscrite dans la Constitution mais ne comportant qu'une certaine forme de sanction: trois abstentions peuvent avoir pour conséquence de barrer l'entrée dans la fonction publique italienne.

perçue⁴. Parallèlement, tous les partis engagés dans cette campagne ont exprimé, avec des nuances qui les caractérisent, des attitudes positives à l'égard de l'union européenne.

En revanche, deux autres pays membres, la France et les Pays-Bas ont créé une légère déception avec une participation aux environs de 60%. En France, par exemple, les deux tiers de l'opinion publique sont favorables à l'Union européenne et plus de la moitié estime que l'appartenance à la Communauté est une bonne chose, 8% la jugent mauvaise. Bien que largement diffusée la forme de débats, voire de monologues, entre les leaders des grandes formations a laissé une impression partagée plutôt négative parmi les personnes qui l'ont perçue, tandis que plus de 40% ne répondent pas à cette question. Selon un sondage post-électoral, 60% des électeurs se sont déclarés peu ou pas du tout intéressés par cette campagne (alors qu'à l'inverse 75% s'étaient déclarés intéressés par la campagne électorale de 1978). En effet, la campagne européenne semble avoir contribué moins à informer les citoyens qu'à susciter le doute ou l'ennui. A cela s'ajoutent les stratégies électorales ambiguës de plusieurs grandes formations: le «oui, mais» de Mitterrand tenant compte de l'opposition à la Communauté du Ceres qui est son allié au sein du parti socialiste, ainsi que le «mais, non» de Chirac-Debré, semblent avoir démobilisé une partie de leurs électeurs ou incité d'autres à transférer leurs voix à des formations plus proches. D'après le sondage du «Nouvel Observateur», un quart de l'électorat potentiel du PS, s'est abstenu par comparaison avec 18% et 17% pour les électeurs UDF et RPR respectivement.

Dans les deux nouveaux membres, le Danemark et la Grande-Bretagne, la participation est de 47% et 32% respectivement. Tant pour l'un que pour l'autre, les prévisions se situaient autour de 50%, bien que selon le dernier Eurobaromètre en mai 1979 le pourcentage des électeurs «certains» ait baissé dangereusement en Grande-Bretagne de 46 à 32%. En définitive le nombre d'électeurs qui sont allés aux urnes est égal à ceux qui étaient décidés d'aller voter à l'exclusion de tous ceux qui avaient déclaré qu'ils iraient «probablement». Dans ces deux pays l'opinion demeure partagée: ceux qui considèrent que la Communauté est une bonne chose pour leur pays ne sont que 37% contre 25% au Danemark et même 33% contre 34% en Grande-Bretagne, les sans opinion ou les indifférents étant de 38% et de 33% respectivement. L'ambiguïté des positions de la sociale-démocratie et du parti du progrès, les deux plus grands partis électoraux, a contribué à accentuer l'abstentionnisme au Danemark. Ce sont aussi les partis qui ont enregistré le plus fort recul, tandis que la formation anti-Communauté et les autres petits partis ont progressé. Pour expliquer l'abstentionnisme record en Grande-Bretagne,

4 *L'Eurobaromètre*, No 11, mai 1979, p. 10.

5 Jacques Julliard, "Les transfuges et les déserteurs du 10 juin", *Le Nouvel Observateur*, 23-29 juillet 1979. Sondage effectué pour "le Nouvel observateur" par la Sofres entre le 13 et le 19 juin 1979 sur un échantillon national de mille personnes.

on a invoqué notamment la proximité des élections législatives de mai 1979: mais en Italie, les élections législatives qui ont eu lieu une semaine seulement avant les élections européennes, n'ont pas empêché les Italiens d'aller voter en masse, à 86%. En revanche, les facteurs déterminants ont été le partage dans l'opinion combiné avec les positions des partis politiques: un «oui» nuancé des conservateurs face à une position ambiguë plutôt hostile du parti travailliste, et un «oui» catégorique des libéraux. De plus un tiers des abstentionnistes était mal informé et un quart hostile à la CE. Ce taux exceptionnel n'a pas manqué de déformer les résultats des élections. Ainsi les différences des résultats d'un pays à l'autre s'expliquent, à l'exception de l'Italie, de la Belgique et du Luxembourg, par le taux d'abstentionnisme qui lui-même est associé aux attitudes face à la CE des électeurs et des partis, au niveau d'information et à la perception de la campagne électorale. Selon leur combinaison, ces facteurs ont pu jouer un rôle mobilisateur (ex: en Italie et en Allemagne) ou démobilisateur (ex: en Grande-Bretagne, au Danemark, voire en France).

Ainsi, l'impression générale laissée par la campagne sur les électeurs qui l'ont perçue est très positive en Allemagne et en Italie, bonne au Luxembourg et en Belgique et plutôt bonne en Irlande et aux Pays-Bas; au Danemark, outre le maximum de sans réponse comme en France (43%), l'opinion est partagée tout en penchant pour la bonne impression (32 contre 25%). Enfin dans deux pays, cette impression est plutôt mauvaise: à 32% contre 25% en France, alors qu'en Grande-Bretagne qui sur ce point aussi détient le record dans la Communauté, elle a été jugée comme plutôt mauvaise par 45% des électeurs, 24% seulement l'estimait plutôt bonne⁶. Au vu de ces données on doit admettre que la campagne électorale a eu une influence certaine sur les électeurs hésitants et mal informés.

Il est aussi probable que le taux d'abstentionnisme inégalement réparti entre diverses tendances politiques et cumulé avec d'autres facteurs n'a pas manqué d'infléchir la distribution des voix et des sièges. Compte tenu des différentes conditions et des caractéristiques de divers pays, cette observation est valable principalement pour la Grande-Bretagne et le Danemark, et dans une moindre mesure pour l'Irlande, les Pays-Bas et la France.

Comparaison des résultats par pays ⁷

Sans aucun doute, la distorsion la plus marquée en a résulté en *Grande-Bretagne*: un sondage effectué immédiatement après le vote indique que pour chaque électeur conservateur qui n'a pas voté, deux électeurs travaillistes se sont abstenus. De fait, si l'on projette les résultats des élections législatives de mai 1979, les travaillistes auraient dû obtenir environ 40% des

6 *L'Eurobaromètre*, No. 11, mai 1979.

7 *Résultats des élections, 7-10 juin 1979*, Luxembourg 17 juillet 1979 PE.

sièges au PE, soit 34 au lieu de 18 seulement, tandis que les conservateurs auraient disposé de 54% des sièges soit 44 au lieu de 61. La différence considérable bien que provoquée par l'abstentionnisme est en sus renforcée par le système majoritaire que la Grande-Bretagne a été le seul pays à utiliser lors des premières élections européennes; si on répartit les sièges à la proportionnelle, la distorsion est atténuée: dans cette hypothèse les conservateurs auraient eu approximativement 40 sièges, les travaillistes 26 et les libéraux 10. Le résultat réel néanmoins a eu pour effet de diminuer la représentation des socialistes tout en accroissant démesurément celle des conservateurs au PE, ainsi que de priver les libéraux anglais — parti le plus européen — de tout représentant malgré leur 13% de voix. L'introduction d'un système électoral harmonisé, voire uniforme, lors des prochaines élections européennes devrait permettre de corriger ces distorsions flagrantes.

Le Danemark est le seul pays de la Communauté où un mouvement d'opposition à la CE a obtenu avec 21% de voix le plus grand nombre de sièges, à savoir quatre. Le clivage pour ou contre la CE ainsi que les attitudes ambiguës de la sociale-démocratie, premier parti du pays avec 37% de voix aux élections législatives de 1977 et du FRP, deuxième formation avec 15% de voix en 1977, ont abouti à un bouleversement de la distribution des forces électorales lors des élections européennes: les sociaux-démocrates n'ont obtenu que 22% des voix et 3 représentants au PE, le FRP accuse un échec bien plus marqué: il ne recueille que 6% des voix et 1 seul représentant. En revanche, les conservateurs et les libéraux franchement pro-européens obtiennent chacun 3 sièges avec respectivement 20% (15%) et 15% (12%) des voix⁸. En raison de la division des électeurs danois face à la CE (37% bonne chose, 25% mauvaise chose), le mouvement anti-CE qui a réussi à cristalliser l'opposition est le seul grand gagnant, suivi de deux partis traditionnels et pro-européens. Les partis perdants, formant le marais entre les pro- et anti-européens ont été aussi fort probablement les plus touchés par l'abstentionnisme.

Le tableau politique aux Pays-Bas n'a pas connu de tels bouleversements, bien que l'Appel démocrate chrétien (CDA) formé de trois partis ait enregistré une progression en voix et en sièges (36% et 10) par rapport aux 32% aux élections de 1977. Le parti socialiste (PvdA), grand gagnant aux élections de 1977 avec 34% de voix et présentement dans l'opposition, n'a obtenu que 30% de voix et 9 sièges, malgré un glissement de l'électorat néerlandais vers le centre-gauche. Le parti libéral enregistre également un fléchissement avec 16% des voix au lieu de 18% en 1977 et 4 sièges. Enfin, les démocrates 66 (D'66) ont 2 représentants avec 9% des voix. Comment expliquer ce recul du PvdA? Dans ce pays où 84% d'électeurs considèrent la CE comme une bonne chose, les jeunes cadres du PvdA sont, semble-t-il, à la fois plus à gauche et moins pro-européens que l'électorat socialiste. Sous l'angle de la partici-

ipation, les Pays-Bas constituent une exception: l'abstentionnisme, important et imprévisible, de 42% ne correspond pas à l'hypothèse générale selon laquelle l'opinion très favorable comme en Italie conduit normalement à une participation élevée; l'abstentionnisme peut être en effet rapproché du pourcentage considérable (37%) de ceux qui ont été indifférents à la campagne électorale, auxquels s'ajoutent les personnes qui en ont gardé une impression mauvaise (14%). Si l'abstentionnisme n'a pas trop défiguré le tableau politique, il est probable que l'électorat socialiste s'est abstenu dans une plus forte proportion que les électeurs d'autres partis.

La campagne en France a été marquée par les stratégies divergentes entre les partis de la majorité ainsi qu'entre les partis de la gauche. Quant aux résultats de l'élection européenne, ils ont modifié la répartition de l'électorat entre les quatre formations: l'UDF fait une percée avec 28% des électeurs et 25 sièges, alors que le RPR essuie un échec en ne réunissant que 16% des voix par rapport à 23% de 1978 et en n'obtenant que 15 sièges. Ainsi le RPR qui dispose du plus grand nombre de députés à l'Assemblée nationale, soit 31%, n'a que 18% des 81 représentants français au PE. En gros, ce que le RPR perd, l'UDF semble le récupérer. Tel est l'opinion de plusieurs commentateurs. Un an avant les élections européennes, les dirigeants de l'UDF ont proposé une liste unique de la majorité: l'image de l'unité de la majorité et l'image européenne s'annonçaient payantes selon un sondage que l'*Express* a publié en septembre 1978 et compte tenu des attitudes favorables à la Communauté des électeurs UDF et RPR. Cependant, si la liste unique avait la faveur des électeurs des deux partis, elle impliquait un "patronage" présidentiel et signifiait un soutien à la politique européenne du Président. De ce fait, elle ne pouvait que difficilement rencontrer l'approbation des dirigeants actifs du RPR. Si ceux-ci ont opté pour une liste à part afin d'affirmer leur différence, pourquoi ont-ils adopté une stratégie à contre-courant? Ils avaient pourtant le choix entre une ligne de conduite constructive leur assurant probablement le plein des voix et la stratégie dans le sillage de Debré. En définitive Jacques Chirac a préféré s'aliéner les barons, les ministres gaullistes et des dirigeants pro-européens, plutôt que d'affronter Michel Debré et une partie des militants risquant ainsi une scission éventuelle au sein du RPR. Toujours est-il que par ce choix, le RPR s'est aliéné un tiers de son électorat.

A la campagne vigoureuse et combattive de 1978, le RPR a substitué une campagne en contrepoint, déroutante par ses excès, son manque de confiance en la France et sa guérilla au sein de la majorité dont il fait partie. En définitive les prévisions des sondages souvent décriés ont été confirmées par les résultats de l'élection de juin 1979. Selon une règle bien connue des observateurs du comportement politique, une fraction de l'électorat RPR a porté son choix sur la formation politique la plus proche. En parallèle, l'UDF a poursuivi une campagne d'accueil dépouillée d'esprit trop partisan: son chef de file, Madame Simone Veil, a attiré, grâce à sa réputation et à sa popularité, un surplus de votes de femmes (31%), de personnes âgées (42%), de retraités

⁸ Les chiffres entre parenthèses sont les voix obtenues aux élections législatives de 1977. Le résultat des élections européennes n'est pas un bon prédicteur de l'issue des élections nationales.

(37%), de personnes disposant d'un salaire inférieur à 300 francs (37%) .

Du côté de l'opposition, l'Europe continue d'être un thème de désunion dont l'origine remonte au début de l'intégration européenne. En effet, tout en abandonnant son hostilité de principe à l'égard de la CE, le PCF n'en demeure pas moins fidèle à sa ligne de critique fondamentale et de défense de la souveraineté française. Cette constance a été payante: le PCF s'est maintenu à son niveau de 1978 et a obtenu 19 sièges malgré le fait que 1/5e de son électorat se soit abstenu. Par comparaison, le PS enregistre un tassement de son électorat de 1978 en recueillant un peu plus de 23% (22 sièges) contre presque 25% aux élections législatives. Faut-il rappeler que ce sont les sympathisants du PS qui ont été les plus nombreux à s'abstenir dans une proportion de 1 sur 4. Dans l'ensemble, les formations de la majorité et de l'opposition sont presque à égalité de voix et avec un léger avantage d'un représentant pour l'opposition¹⁰.

Le dernier pays où le spectre électoral a subi des modifications significatives est l'Irlande. Le parti gouvernemental Fianna Fail, membre du DEP, qui est le seul dans la CE à détenir une majorité de voix (51%) et une majorité de sièges (57%) au Parlement irlandais, a enregistré un sérieux échec en ne réussissant à obtenir que 35% de voix et 5 représentants. Ce revers électoral d'un parti pro-européen dans un pays acquis à la Communauté s'explique davantage par ses difficultés de politique intérieure que par ses positions de politique européenne. Parallèlement, ses rivaux le Fine Gael et le Labour augmentent leurs électorats de 3% chacun, passant de 30 à 33% et de 12% à presque 15% respectivement: ils obtiennent malgré la différence de leurs poids électoraux le même nombre de représentants, à savoir 4 par parti. Enfin, un fait nouveau est à signaler: alors que l'éventail des partis irlandais s'est réduit de 7 à 5 en 1965, puis à 3 partis représentés au Parlement dès 1969, l'élection européenne permet à deux autres partis de refaire surface: parti libéral indépendant et parti indépendant qui ont conquis 6% des voix et 1 représentant chacun.

Une poussée des petites formations est également caractéristique des résultats en Italie où par ailleurs les changements sont mineurs avec le fléchissement notamment des deux grands partis, la DC et le PCI qui n'a fait qu'accentuer le recul subi par le PCI lors de l'élection du 3 juin 1979. La DC envoie 30 représentants à Strasbourg, le PCI 24, alors que les deux partis socialistes en disposent de 13 et les deux partis libéraux de 5. Le MSI a 4 représentants contrebalancés par la présence de 5 élus d'extrême gauche dont 3 du parti radical. Cette répartition des forces électorales reproduit fidèle-

9 Sondage post-électoral cité, *Le Nouvel Observateur* du 23 juillet 1979.

10 Du fait de la barre fixée à 5% (comme en Allemagne), plus de 1/10e de l'électorat français qui s'est rendu aux urnes ne sera pas représenté à Strasbourg en raison de sa dispersion: les écologistes bien qu'ayant dépassé 4%, l'extrême gauche et l'extrême droite qui ont recueilli chacune 3% des voix et la nouvelle formation de J.J. Servans-Schreiber proche du 2%.

ment le large spectre politique italien grâce à une très forte participation et du fait que tant l'opinion que les partis sont largement acquis à l'idée européenne qui incarne probablement l'espoir d'une démocratie et d'une économie plus stables.

Pour des raisons similaires qu'en Italie, au Luxembourg aussi l'écart est minime entre les résultats des élections législatives et européennes qui ont eu lieu le même jour. Cependant, par comparaison avec les élections de 1974, on observe un retour en force des chrétiens sociaux, une poussée des libéraux ainsi qu'une nette régression des socialistes qui deviennent le troisième parti. La répartition des 6 sièges au PE reflète le nouveau rapport des forces électorales: PCS 3, PD libéral 2 et POSL un seul siège.

En Belgique non plus, pris dans l'ensemble les résultats n'apportent pas de changements significatifs: une légère avance des sociaux-chrétiens qui ont 10 représentants en parallèle avec un léger recul des socialistes qui ont 7 représentants et la relative stabilité des libéraux qui conquièrent 4 sièges. Deux autres formations qui reproduisent le clivage linguistique obtiennent 3 sièges, dont 2 pour le FDF-RW (Front démocratique des Francophones-Rassemblement wallon) et 1 pour les régionalistes flamands de la Volksunie. Malgré cette situation en apparence inchangée, deux faits s'imposent à notre attention: le succès personnel de Léo Tindemans qui recueille 1 million de votes préférentiels et surtout la disparité accentuée entre l'évolution des structures politiques en Wallonie et en Flandre: exemple, la forte prédominance du parti social-chrétien flamand en Flandre va de pair avec la première place qu'occupent les socialistes au sein du collège électoral français.

Le déplacement des voix en Allemagne et la part proche de 4% des écologistes ont abouti à une représentation CDU/CSU de 42 membres par rapport à 35 du SPD et 4 des libéraux. A la légère progression des démocrates-chrétiens qui totalisent 49% des votes correspond une régression des forces électorales des deux partis gouvernementaux les socialistes passant de 43 à 41% et les libéraux de 8 à 6%.

Ainsi dans l'ensemble de la Communauté les socialistes reculent en raison de leur forte régression en Grande-Bretagne et au Danemark (leurs pertes au Luxembourg n'affectant que marginalement leur part dans la CE) et de leur fléchissement en Allemagne, en France, aux Pays-Bas et en Belgique. Les gains qu'ils réalisent en Italie où ils constituent une force moyenne ainsi qu'en Irlande sont loin de pouvoir contrebalancer les pertes qu'ils ont subies dans sept autres pays de la Communauté. En parallèle, les partis membres du DEP essuient tous des échecs: le RPR et le Fianna Fail perdent un tiers de leurs électeurs, alors que leur partenaire danois, qui n'a pas de racines historiques à l'exemple des deux premiers et dont le succès semble tributaire d'un courant éphémère, a été délesté des 2/3 de son électorat. Enfin, les libéraux, sont eux aussi en baisse du fait notamment de l'absence de libéraux anglais malgré leurs 13% des suffrages et en dépit du progrès des giscardiens et de la bonne tenue d'ensemble. En regard de ces régressions, les démocrates-chrétiens progressent dans tous les pays où ils sont implantés, à l'exception d'un

léger reflux en Italie, tandis que les *communistes* gardent leurs positions en France et en Italie. Seuls les *démocrates européens* font un bond grâce à l'apport massif des conservateurs britanniques.

Ces résultats introduisent des modifications dans la composition du PE élu: les socialistes demeurent le groupe le plus important avec 27% des sièges mais suivi de très près par les démocrates-chrétiens (26%); la troisième famille à dimension européenne, le groupe libéral obtient 10% des sièges, tout en n'occupant que la cinquième place derrière les démocrates européens (conservateurs) qui représentent 16% des sièges et les communistes qui en ont 11%. Le recul du DEP se reflète dans la part réduite à 5% des sièges, pourcentage légèrement supérieur aux divers élus qui cependant accusent le degré le plus élevé d'hétérogénéité au PE.

Le nouveau président, Madame Simone Veil, candidate libérale, a été élue en juillet par les voix du centre et du centre droit. à savoir les voix de la grande majorité des libéraux, des démocrates-chrétiens et des démocrates européens, les voix du centre-gauche et de la gauche se sont portées sur deux candidats italiens, l'un socialiste et l'autre communiste. Cependant, ce clivage ne semble pas devoir être le seul à dominer la vie du PE où les comportements pourraient s'ordonner également selon les attitudes majoritaires en faveur ou celles minoritaires à l'encontre de l'Europe. Le clivage pro- ou anti-européen qui épargne les libéraux et les démocrates-chrétiens et effleure les socialistes, divise en particulier les groupes DEP, communiste et divers élus. Dans la mesure néanmoins où certains problèmes sont susceptibles de provoquer une opposition gauche-droite, les coalitions ou les conflits entre élus européens pourraient bien s'inscrire dans une double dimension: gauche-droite et pour ou contre l'intégration européenne, sans pour autant exclure un axe doctrinaire-pragmatique qui pourrait prendre corps à l'occasion de certains choix concrets. Dans l'ensemble, les clivages de même que les coalitions permanentes ou occasionnelles ne se dégageront que graduellement au fil des activités des parlementaires et des groupes politiques européens, faisant ressortir ainsi le nouveau visage du Parlement européen.